



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



**46<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR**  
**57<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

*Washington, D.C., EUA, 26-30 septembre 2005*

---

**RÉSOLUTION**

**CD46.R7**

**ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE L'EXÉCUTION DU PLAN  
STRATÉGIQUE DE L'ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
POUR LA PÉRIODE 2003-2007**

**LE 46<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR,**

Ayant revu le document CD46/8 « Évaluation à mi-parcours de l'exécution du Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour la période 2003-2007 »;

Prenant note de la résolution CSP26.R18 « Plan stratégique pour le Bureau sanitaire panaméricain, 2003-2007 », demandant au Directeur de l'OPS de suivre et d'évaluer l'exécution du Plan stratégique;

Reconnaissant la difficulté intrinsèque d'une évaluation des progrès sous l'angle de la santé alors qu'un grand nombre d'indicateurs sanitaires ne sont pas disponibles régulièrement pour l'ensemble de la Région en temps opportun; et

Sachant que les objectifs de la coopération technique dont il est question dans le Plan stratégique 2003-2007 ne sauront être atteints que par l'effort collectif dépendant du travail des États Membres et du Secrétariat avec les divers intervenants du domaine de la santé dans les Amériques,

**DÉCIDE :**

1. De remercier le Secrétariat pour la préparation de l'Évaluation à mi-parcours.

*./..*

2. D'approuver les révisions proposées aux objectifs de la coopération technique dont fait état le Plan stratégique 2003-2007.
3. D'avaliser les recommandations visant à améliorer le prochain Plan stratégique pour la période 2008-2012.
4. De demander à la Directrice de :
  - a) Collaborer avec les États Membres pour améliorer et augmenter la collecte et l'analyser de données sanitaires surtout celles servant à mesurer l'état d'avancer en vue d'atteindre les objectifs du Plan stratégique 2003-2007 et d'autres engagements aux niveaux régional et mondial;
  - b) Prendre les mesures nécessaires pour vérifier le caractère complet et exhaustif de l'évaluation finale du Plan stratégique 2003-2007, surtout en ce qui concerne la disponibilité et le caractère opportun des données servant à évaluer si les objectifs sont atteints;
  - c) Présenter une première version de l'évaluation finale du Plan stratégique 2003-2007 au Sous-Comité de Planification et de Programmation en mars 2008 pour tenir compte de l'enseignement retiré lors du prochain cycle de planification stratégique.

*(Huitième réunion, le 29 septembre 2005)*